

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 15 Février 2021 à 18 H30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JULLIEN, Mme Corine VALADE, Mme Nelly VERGEZ, M. Christian CAVE, M. Patrick BARRIERE, Mme Agnès URBAIN, M. Bruno PRESSAC, M. Damien BERRY, M. Raymond BONNETEAU, Mme Sandra TOURNAIRE.

Absent excusé : M. Pierre DUSSIDOUR qui a donné pouvoir à M. Patrick VERGEZ, Mme Marie-Thérèse BARBIER qui a donné pouvoir à Mme Corine VALADE, Mme Hélène FOISSARD qui a donné pouvoir à Mme Nelly VERGEZ, Mme Corine ROUFFAUD qui a donné pouvoir à Mme Sandra TOURNAIRE.

Absent non excusé :

Madame Nelly VERGEZ a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

COMPLEMENT de la Vente d'un bien, appartenant à Madame Nicole VERSAVEAU – 22 Avenue de Maison Blanche – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Biens situés section ZC N° 49-50-160-159 + 2/4 indivis des parcelles 158 et 161 au N° 24 Avenue de Maison Blanche – surface au sol de 1762 m2. Ce bien est vendu pour 80 000 € à Monsieur Vincent LUCAS demeurant 2 Route de Chateauneuf à Nonaville (16). Cette petite partie est dans le passage pour aller aux habitations.

Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité

Vente d'un bien, appartenant aux Consorts GARSOT demeurant en Norvège et à St Hellier 76. (succession GROUSET) Biens situés section ZE N° 153 - surface au sol de 943 m2 – 43 Rue de Gamby - 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Ce bien est vendu pour 90 000 € à Madame BONNEAU et Monsieur BOBES 11 Route de la Rochebeaucourt.

Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité

NUITS ESTIVALES

Le responsable de Black Line Monsieur MARSAUD nous propose une animation aux beaux jours. Deux dates sont proposées soit le samedi soir 19 juin 2021, soit le samedi soir 11 septembre 2021. Monsieur le Maire verra avec Monsieur Marsaud qu'elle date conviendra le mieux dans les prévisions de festivités. Coût du spectacle environ 3 000 € HT.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2021

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2020	SUBVENTIONS 2021
Société de Chasse Villebois Gurat Ronsenac	200 €	200 €
Comité des Fêtes Villebois	500 €	200 €
Ass. Sportive Villebois Haute Boème	1 600 €	1 600 €

Ass. Aide à Domicile en Milieu Rural	300 €	300 €
Association Primat	250 €	250 €
Banque alimentaire Angoulême et Charente	150 €	150 €
Amis du Château et du Patrimoine de Villebois	400 €	200 €
Foyer des élèves du Collège de Villebois	400 €	400 €
Prévention Routière	50 €	50 €
ASL Section Hand Ball	600 €	600 €
Croix Rouge Française	300 €	300 €
Amicale Volontaire Sang	350 €	350 €
DIVERS	150 €	150 €
Main dans la Main	200 €	200 €
Atelier Chat Brol	100 €	100 €
ASL d'Horte et Lavalette Section Danse	100 €	200 €
Ass. Visite Malades des Ets Hospital	50 €	0 €
Ass. Dons Organes Tissus Humains Charente	0 €	0 €
ASL d'Horte et Lavalette Section randonneurs	150 €	150 €
Judo Club	150 €	150 €
Amicale des Sapeurs Pompiers (bal exceptionnel)	200 €	0 €
Collège galerie Art (exceptionnelle)	400 €	0 €
Association des Commerçants	600 €	600 €
Esti'halles		200 €
Papote café		200 €
Restos mobiles et Cie (Food trucks)		200 €
TOTAL	7 200 €	6 750 €

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

BUDGET – SORTIE DE L'ACTIF D'UN BIEN

Suite au changement de tracteur tondeuse, nous devons effectuer différentes opérations comptables, pour ce faire nous devons ouvrir des crédits sur des comptes spécifiques :

042 – 675 : 5 500.00 € en dépenses de fonctionnement

042 – 775 : 204.00 € en recettes de fonctionnement

042 – 7761 : 5 296.00 € en recettes de fonctionnement

040 – 192 : 5 296.00 € en dépenses d'investissement

040 – 21571 : 5 500.00 € en recettes d'investissement

024 – pas d'exécution - - 204.00 € en recettes d'investissement

Ces différentes opérations nous permettent de mettre les comptes à zéro tout en étant transparent en comptabilité.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

PARCELLE IMPASSE DES ALOUETTES

Je vous rappelle notre décision du 16 novembre 2020 concernant la vente de la parcelle « Impasse des Allouettes » à Monsieur et Madame BAUBANT. Nous avons décidé que les frais induits par cette acquisition seraient supportés par les acquéreurs. Cette transaction nécessite la division de la parcelle et donc un bornage par un géomètre. Je vous propose que nous prenions en charge la moitié de la facture du géomètre.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

CONVENTION D'ADHESION PETITES VILLES DE DEMAIN

Nous avons eu une réunion avec Madame la Préfète de la Charente concernant le Programme « Petites Villes de Demain » qui vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement (avec la CDC).

Ce nouveau programme est renforcé par la plan de relance et cela nous permettra d'obtenir des subventions pour des rénovations, aménagement de bourg....

Nous devons constituer une commission qui sera chargée de réfléchir aux futurs projets pour notre commune.

Noms des élus : Patrick VERGEZ, Corine VALADE, Nelly VERGEZ, William JUILLIEN, Pierre DUSSIDOUR, Christian CAVE, Sandra TOURNAIRE, Hélène FOISSARD, Agnès URBAIN

Demande d'autorisation de signer la convention devant intervenir.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

DIVERS

- Classe école maternelle maintenue pour un an
- Proposition d'un marché Alsacien
- Les travaux du parking de la médiathèque et de la maison de santé devraient débiter à la mi-mai 2021.
- Une dérogation a été demandée à la Préfecture pour l'organisation de la Foire des Rameaux et Cornuelles et une pour organiser les prochaines élections à la salle polyvalente.
- Fuite eau église/sacristie

La séance est levée à 19 H 30. La prochaine réunion sera en mars pour le vote des budgets primitifs et CA.